

## 8 - Exercice 2016 - Budget Principal - Affectation des résultats de l'exercice 2015 en application de la nomenclature M14

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2015.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

- le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.
- les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2015 du Budget Principal sont les suivants :

### ↳ Section d'investissement

#### Réalisations 2015 :

Dépenses réalisées	-	82 275 229,06 €	
Recettes réalisées	+	<u>68 772 005,01 €</u>	
	-	<b>13 503 224,05 €</b>	<b>(1)</b>

#### Restes à réaliser 2015 :

Dépenses à reporter	-	17 611 597,47 €	
Recettes à reporter	+	<u>13 000 344,56 €</u>	
	-	4 611 252,91 €	<b>(2)</b>
Besoin d'autofinancement global <b>(1)+(2)</b>	-	<b>18 114 476,96 €</b>	

Le programme d'investissement 2015 fait apparaître au 31 décembre 2015 un besoin d'autofinancement complémentaire de 18 114 476,96 €.

### ↳ Section de fonctionnement

#### Résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 :

Dépenses réalisées	-	157 155 742,52 €	
Recettes réalisées	+	<u>183 504 157,36 €</u>	
Excédent de fonctionnement	+	<b>26 348 414,84 €</b>	

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2015 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2016 voté le 4 avril 2016.

**Propositions**

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2016, à savoir :

❖ 18 114 476,96 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2015.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 18 114 476,96 € sur la ligne 10.01/1068 CS 20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

❖ 8 233 937,88 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes sur la ligne 002.01/002 CS 20200.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques ? Je n'en vois pas. Des abstentions ? Non. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 52

Contre : 2

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2016.*

## Extrait du Compte Administratif 2015

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	157 155 742.52	174 958 888.12
	Section d'investissement	66 772 123.99	68 772 005.01
		+	+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		8 545 269.24
	Report en section d'investissement (001)	15 503 105.07	
		=	=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	239 430 971.58	252 276 162.37
---------------------------------------	----------------	----------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	17 611 597.47	13 000 344.56
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	17 611 597.47	13 000 344.56

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	157 155 742.52	183 504 157.36
	Section d'investissement	99 886 826.53	81 772 349.57
	<b>TOTAL CUMULE</b>	257 042 569.05	265 276 506.93

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 611 597.47</b>	<b>13 000 344.56</b>
024	<b>PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS (RECETTES)</b>		<b>1 669 160.00</b>
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>		<b>2 281 184.56</b>
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX		78 897.00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX		395 621.58
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES- REGIONS		739 495.26
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS		54 852.00
13251	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - GFP DE RATTACHEMENT		5 000.00
1328	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES		1 007 318.72

<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>101.00</b>	<b>8 900 000.00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS		8 900 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	101.00	
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 312 374.78</b>	
202	REALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME NUMERISATION DU CADASTRE	51 394.00	
2031	FRAIS D'ETUDES	989 528.64	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	271 452.14	
<b>204</b>	<b>SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>1 660 480.36</b>	
204112	ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	86 230.75	
204151 1	GFP DE RATTACHEMENT BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	319 014.81	
204151 2	GFP DE RATTACHEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	919 750.00	
204172	AUTRES EPL BATIMENTS ET INSTALLATIONS	48 600.00	
204182	AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	23 201.80	
20421	PERS DE DROIT PRIVE BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	4 900.00	
20422	PERS DE DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS	258 783.00	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 450 183.06</b>	
2111	TERRAINS NUS	255 527.20	
2112	TERRAINS DE VOIRIE	29 546.80	
2115	TERRAINS BATIS	1 783 564.00	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	415 823.77	
21316	CONSTRUCTIONS - EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	3 643.29	
2135	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 463 703.90	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	153 287.00	
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	452 161.80	
21534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	80 431.95	
21538	AUTRES RESEAUX	16 000.00	
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	15 133.32	
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	36 804.45	
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	121 107.00	
2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	68 241.60	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT	525 350.12	
2183	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFO.	460 827.65	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	175 637.65	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	393 391.56	
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>7 188 458.27</b>	
2312	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30 834.82	
2313	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	6 084 865.60	
2315	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 063 520.32	
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 237.53	
	<b>Opérations d'équipement</b>		
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>150 000.00</b>
27636	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES		150 000.00
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.